

**Programme destiné aux consommateurs Daikin oct-déc 2021 - FINANCEMENT AUX CONSOMMATEURS\*\*****Participants admissibles (Professionnels du confort Daikin/Propriétaires résidentiels) et durée :**

Ce programme est accessible aux Professionnels du confort Daikin indépendants participants, au Canada UNIQUEMENT, qui justifient d'un contrat de concessionnaire signé.

- Les propriétaires résidentiels au Canada doivent acheter leur équipement et signer un contrat de financement aux consommateurs avec un prêteur de l'EGIA entre le **1 octobre 2021 et le 31 décembre 2021**.
- Un Professionnel du confort Daikin doit procéder à l'installation entre le **1 octobre 2021 et le 15 janvier 2022**.
- Tous les contrats de financement aux consommateurs **doivent être financés par l'EGIA au plus tard le 15 janvier 2022**.

**Équipement Daikin admissible\*\*\***

- Il n'est pas nécessaire que le système soit complet pour être admissible à la réduction sur le financement. Un thermostat Daikin n'est pas nécessaire.
  - Programme Standard DCP – 3 % pour système 16 TRÉS à 2 étapes et unitaire à rendement plus élevé
  - Membres Dev Daikin Elite - 4 % pour système à étape unique 16 TRÉS et unité sans Inverter à rendement plus élevé, 20 TRÉS et plus sans conduit, générateur d'air chaud à modulation multi-zone
  - Membres Dev Daikin Elite - 5 % pour SkyAir et unité Inverter 18/20 TRÉS
  - **Membres Dev Daikin Elite - 8 % pour Daikin FIT et VRV LIFE**
- Pour bénéficier de la réduction sur le financement, le contrat de financement aux consommateurs doit contenir :
  - Un système DX17VSS181, 241, 301, 361, 421, 481 ou 601
  - Un système DZ17VSA181, 241, 301, 361, 421, 481 ou 601
  - Un système RXSQ24, RXSQ36, RXSQ48 ou RXSQ60 OU
  - Un système DX20VC, DZ20VC, DX18TC, DZ18VC, DZ18TC, DX16TC, DZ16TC, DX16SA ou DZ16SA OU
  - Un système RZQ30TAVJU, RZQ36TAVJU, RZQ42TAVJU, RZQ48TAVJU, RZR30TAVJU, RZR36TAVJU, RZR42TAVJU, RZR48TAVJU OU
  - Un générateur d'air chaud à modulation DM97MC, DC97MC, DM96MC, DC96MC OU
  - Un générateur d'air chaud à vitesse variable DM96VC, DM96VE, DC96VC, DM80VC, DC80VC OU
  - Un appareil de traitement de l'air à vitesse variable DVPTC, MBVC, DVPVC, DVPEC, DVFEC OU
  - Une unité combinée DP16GM, DP16HH, DP16HM, DP15CH, DP14DM
    - Une unité combinée DP15GM et DP15HM jusqu'à épuisement des stocks
  - Un système QMVJU Aurora monobloc ou MXL multibloc, ou encore MXS multibloc, ou un système sans conduit de la série LV

\*\*\*Modèles admissibles au programme DCP Year Round Standard, tous les prêteurs EGIA, tous les plans avec commission du concessionnaire.

**Réduction sur le financement aux consommateurs Daikin par l'intermédiaire d'EGIA**

- La réduction sur le coût du financement aux consommateurs consiste en une **remise au Professionnel du confort Daikin** pour les prêts à tempérament ainsi que pour les crédits renouvelables (Wells Fargo) et n'est pas limitée à un nombre de plans ou de prêteurs spécifique.  
**Exemple ci-dessous :**
  - Exemple de montant financé : 12 500 \$
  - Taux de remise concessionnaire standard : 7,25 % = 906,25 \$ montant de la remise payée par le concessionnaire
  - Participation au taux de remise de Daikin remboursée au concessionnaire : **3,0 % = 375 \$**
  - Taux de remise promotionnel net du concessionnaire : 4,25 % ou 531,25 \$ montant net payé par le concessionnaire
- Les offres de financement s'appliquent uniquement aux équipements Daikin admissibles \*\*\* financés au titre du programme de l'EGIA.

**Détails du financement aux consommateurs :**

- Les plans Daikin de financement aux consommateurs sont disponibles au Canada uniquement par l'intermédiaire d'EGIA.
- Les Professionnels du confort Daikin disposant d'un contrat de concessionnaire signé doivent être approuvés et en règle auprès de l'EGIA avant de proposer les offres de financement de Daikin à des propriétaires résidentiels.
- Tous les plans EGIA sont soumis à des commissions de montage et à des frais de traitement des cartes de crédit.
- Les propriétaires résidentiels sont soumis à une approbation du crédit par l'EGIA ou ses prêteurs agréés.
- Les contrats de financement sont émis dans la limite d'un montant de vente au détail maximum de 15 000 \$.
  - *Inverter Unitary, VRV Life, Daikin FIT et SkyAir sont assujettis à un montant de vente au détail maximum de 25 000 \$.*
- Le montant de la vente utilisé pour calculer la réduction sur le financement exclut les taxes.

#### **Processus des demandes de remise à l'EGIA**

- Le Professionnel du confort Daikin est « financé » par l'EGIA pour chaque mission admissible, déduction faite du coût de la remise de l'EGIA applicable et de tout frais de traitement de carte de crédit applicable.
- **Le Professionnel du confort Daikin a la responsabilité de présenter la demande de remise sur financement aux consommateurs et de fournir toutes les pièces justificatives à l'EGIA.**
- Les demandes de remise sur financement aux consommateurs seront saisies en ligne sur [www.egia.org/daikin](http://www.egia.org/daikin).
- Toute la documentation justificative requise du financement aux consommateurs doit être envoyée à l'EGIA via le site [www.egia.org/daikin](http://www.egia.org/daikin) par le Professionnel du confort Daikin. Ni l'EGIA ni Daikin ne sont responsables des documents perdus/manquants.
- Tous les travaux présentés au titre du programme doivent être financés par l'EGIA au plus tard le 15 janvier 2022 et les demandes de remise de financement aux consommateurs doivent être présentées au plus tard le 15 janvier 2022.
- **Veillez contacter l'EGIA au 888-691-0387 ou par courrier électronique à l'adresse [daikin@egia.org](mailto:daikin@egia.org) pour toute question sur les demandes de financement aux consommateurs Daikin.**

#### **Directives et matériels publicitaires :**

**Si un Professionnel du confort Daikin fait de la publicité pour l'un des programmes de financement aux consommateurs Daikin, les exclusions de responsabilité d'EGIA au regard des conditions de prêt doivent être incluses.**

#### **Exclusion de responsabilité au regard de la publicité du financement - Langue exigée**

Le programme de financement destiné aux consommateurs est géré séparément par l'EGIA. (Association des industries électriques et gazières). Ces informations sont seulement un résumé des termes actuels du programme. Le programme est sujet à modification à tout moment, sur décision de Daikin ou de l'EGIA. D'autres plans et programmes de financement sont également disponibles. Consultez votre concessionnaire Professionnel du confort Daikin indépendant pour de plus amples détails, notamment sur l'admissibilité, les dates et les restrictions concernant les différents programmes de financement.

***Selon le programme de financement proposé, des documents supplémentaires peuvent être exigés. Veuillez contacter l'EGIA pour des instructions sur les numéros de plans spécifiques.***

#### **Médiathèque publicitaire Daikin**

- Le matériel promotionnel est disponible sur : [www.daikincomfort.com](http://www.daikincomfort.com)
  - Cliquer sur PartnerLink dans le menu inférieur
  - Identifiant = daikin Mot de passe = concessionnaire
  - Cliquer sur Toolkit (Boîte à outils)
    - Boîte à outils du concessionnaire Daikin - Unitaire
      - Boîte à outils marketing

*La remise instantanée au consommateur et les programmes de financement sont gérés par l'Association des industries électriques et gazières (Electric & Gas Industries Association, ou « EGIA »). Ces informations sont seulement un résumé des termes actuels des programmes. Ces programmes sont sujets à modification à tout moment, sur décision de Daikin ou de l'EGIA. D'autres plans et programmes de financement sont également disponibles.*